

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2013

Principales questions abordées :

Voirie :

Suite à la présentation de l'adjoint au maire de la liste des rues susceptibles de faire l'objet d'une réfection ou d'un aménagement, le conseil décide de se prononcer au reçu du chiffrage des travaux projetés. Il donne cependant son accord pour refaire le tapis d'enrobé de la rue du Palachin Les travaux devraient démarrer dans les tout prochains jours.

Rétrocession des voiries de lotissement dans le domaine public communal :

Suite à la demande des conseils syndicaux des lotissements concernés, le conseil, à l'unanimité, décide d'intégrer la voirie de desserte des lotissements :s impasse des Eglantines, le Pré Doré, Clos des Vignes et la Chanée dans le domaine public communal.

Celui des Aubépines devra faire l'objet d'un détachement des parcelles supportant un bassin de rétention (la commune ne prenant pas en charge l'entretien des bassins de rétention).

Evolution des compétences de la communauté de communes pour le gymnase de Manziat

Il est demandé au conseil d'ajouter aux compétences déjà transférées à la communauté de communes celle du gymnase de Manziat. Le conseil donne son accord mais s'interroge sur l'intérêt communautaire de cette réalisation.

Terrain de foot synthétique :

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre, c'est le cabinet Robin, spécialiste dans la validation des équipements sportifs, qui a été choisi. La présentation des grandes lignes du projet n'appelle pas d'observation particulière de la part du conseil. Le début des travaux est prévu le 15 septembre. Leur durée est estimée à cinq semaines.

Présentation de l'agence départementale d'ingénierie :

A l'unanimité moins une abstention, le conseil décide d'adhérer à l'agence départementale d'ingénierie qui vient d'être créée par le conseil général.

Enquête publique Sonico :

En vue d'exploiter une centrale d'enrobé à chaud dans la zone d'activités Feillens sud, une enquête publique sera lancée du 2 septembre au 2 octobre 2013. Le conseil municipal devra formuler son avis sur ce dossier en délibérant entre septembre et octobre.

Environnement – fleurissement :

Le passage du jury pour le concours communal de fleurissement aura lieu le 17 août. La date de passage du jury départemental n'est pas encore connue.